

	 Formulaire		Code : FR-GSG-10
	بلاغ		Révision : 00
			Date : 07/10/2025

08 JUIL. 2026

بلاغ

**خاص بفتح الترشيح لتدريس ساعات عرضية بعنوان السنة الجامعية
2027/2026**

تعلم إدارة المعهد العالي للعلوم الإنسانية بجنندوبة أنه تم فتح باب
الترشيح لتدريس ساعات عرضية بالمعهد في اختصاصات مختلفة
وفقا للشروط المطلوبة والمبيّنة بالجدّاذة المصاحبة وفي حدود
الشغورات الممكنة.

يمكن للراغبين في الترشيح الإطلاع على كل التفاصيل عبر موقع
واب المؤسسة:

www.isshj.rnu.tn

الإدارة



**Grille Conditions d'Éligibilité et Critères de
Sélection des vacataires : Processus (GAPRS)**

Date: 01/04/2026

Obéissent à la réglementation générale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, voici les critères de candidature et les pièces généralement exigés pour postuler aux vacances a l'Institut Supérieur des Sciences Humaines de Jendouba :

1. Profils et conditions d'éligibilité

Les vacances s'adressent principalement à trois profils de candidats :

- **Les doctorants et étudiants en Master de recherche** : Inscrits en thèse de doctorat ou titulaire du diplôme en Master de recherche.
- **Les diplômés non-actifs** : Titulaires d'un Doctorat, d'un Mastère de recherche
- **Les professionnels actifs** : Professionnels du secteur public ou privé, hautement qualifiés dans leur domaine de spécialité (par exemple, des experts en anglais des affaires, en éducation, ou intervenants professionnels, enseignants titulaires).

2. Principaux critères de sélection

La commission de l'ISSHJ évalue les dossiers en fonction de critères académiques et pédagogiques précis :

- **Adéquation du diplôme** : Le diplôme doit correspondre strictement aux départements de l'établissement (Anglais, Français, Histoire, Géographie, Sciences de l'éducation, etc.).
- **Niveau académique et cursus** : Mention au baccalauréat, moyennes des années de Licence/Maîtrise et de Mastère. Les mentions et l'absence de redoublement augmentent le score.
- **État d'avancement des travaux** : Pour les doctorants, l'état d'avancement de la thèse (validé par le rapport du directeur de thèse) est déterminant.
- **Expérience pédagogique** : Les années d'enseignement antérieures (vacations ou contrats passés validés par des attestations de travail) sont fortement valorisées.

3. Dossier de candidature à déposer au bureau d'ordre de l'ISSHJ

Le dossier doit comporter :

- Une demande adressée à la Directrice de l'ISSHJ.
- Un Curriculum Vitae (CV) détaillé.
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale (CIN).
- Des copies conformes de **tous les diplômes obtenus** (Baccalauréat, Licence, Mastère, Doctorat).
- Des copies conformes de **tous les relevés de notes** du cursus universitaire.
- Pour les doctorants : une attestation d'inscription récente (de l'année universitaire en cours) ainsi qu'un rapport d'avancement signé par le directeur de thèse.
- Des copies des attestations d'enseignement ou d'expérience professionnelle s'il y a lieu.

Calendrier :

- Dépôt : du 3 au 21 août
- Entretien oral : 7 septembre
- Résultat : 10 septembre

